

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No : R-4012-2017

HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE

Demanderesse

- et -

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC
-et-
ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU
QUÉBEC,

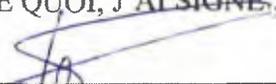
Partie intéressée

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je soussigné, **XAVIER GRET**, Directeur général pour l'Association Hôtellerie Québec, exerçant ma profession au 450, chemin de Chambly, bureau 100, à Longueuil, Québec, J4H 3L7, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur général de l'Association Hôtellerie Québec;
2. J'ai pris connaissance de la Demande de statut d'intervenant de l'Association Hôtellerie Québec et de l'Association des Restaurateurs du Québec datée du 22 août 2017;
3. L'Association Hôtellerie Québec est en accord avec le contenu de cette demande et l'ensemble des considérations qui y sont exprimées;
4. Tous les faits allégués dans la présente affirmation solennelle sont vrais.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ;


XAVIER GRET

Affirmé solennellement devant moi
à Longueuil, ce 13. novembre 2017


Commissaire à l'assentement pour la province de Québec

#605597